

Retraite et handicap, cartes sur table

Ce qui change pour vous. Ce qui ne change pas. Et ce que nous assumons. Garantie vieillesse : ressources disponibles portées à 1 337 € seul, 2 005 € en couple, aides au logement comprises.

« Construire plutôt que promettre »

0 €⁽¹⁾

c'est ce que votre pension perd

Commençons par là, puisque c'est la question que tout le monde se pose. Le montant brut de votre pension ne baisse pas. Pas d'un euro.

Ce qui change, c'est autre chose. Les pensions les plus élevées seront moins revalorisées, et les plus élevées d'entre elles paieront une contribution. Neuf retraités sur dix environ ne paient pas cette contribution spécifique ; l'effet de l'indexation différenciée est présenté à part.

-
- Votre montant brut : inchangé.
 - Neuf retraités sur dix : aucune contribution spécifique.
 - Les minima les plus bas : relevés.

Conseil d'orientation des retraites, rapport du 11 juin 2026 : dépenses 422,2 Md€ en 2025, 14,1 % du PIB ; déficit 5,1 Md€ hors charges et produits financiers, 1,3 Md€ en les intégrant

L'effort est demandé aux plus aisés, pas à tous

Les réformes passées baissaient un peu pour tout le monde. Celle-ci fait l'inverse.

- **Aucune pension ne baisse en euros.** Le montant que vous touchez reste le montant que vous touchez.
- **Une contribution est demandée aux pensions élevées.** Elle ne porte que sur la part qui dépasse 3 000 € net par mois. Environ neuf retraités sur dix ne la paient pas.
- **Les plus petits montants sont relevés.** Minimum vieillesse, minimum handicap et minimum inaptitude sont complétés jusqu'au seuil de pauvreté, en un seul versement : 1 337 € pour une personne seule, 2 005 € pour un couple, aides au logement comprises. Un million de personnes âgées vivent en dessous aujourd'hui.
- **Le système y gagne environ 30 Md€ par an,** sans toucher aux petites pensions.
- **D'où viennent ces 30 milliards.** L'indexation différenciée des pensions apporte l'essentiel, la contribution au-dessus de 3 000 € net y ajoute sa part, et l'alignement progressif des règles entre régimes complète. Le relèvement des minima, lui, est une dépense qui vient en déduction : les 30 Md€ sont un solde, pas une addition de recettes.

UN EXEMPLE

Vous touchez 3 100 € net. La contribution ne porte que sur 100 €, pas sur 3 100. C'est le même principe que l'impôt sur le revenu, qui monte par tranches.

Ce qui arrive à votre pension, en trois tranches

Sous 1 600 € nets

votre pension suit les prix, en entier

1 600 à 2 200 € nets

elle suit les prix à moitié

Au-dessus de 2 200 €

elle ne suit plus les prix

≈ 3,5 Md€ économisés par année,
et aucun effet de seuil brutal

« Un effort de tous » veut souvent dire : le plus gros effort pour les plus petites pensions. Un gel identique pour tous coûte plus cher, en proportion, à 1 200 € qu'à 4 000 €.

Alors la règle est écrite d'avance, en trois tranches. Elle dit qui suit les prix, qui les suit à moitié, et qui ne les suit pas.

Trouvez votre ligne

Prenez le montant net de votre pension, chaque mois. Votre ligne vous dit tout.

VOTRE PENSION NETTE

CE QUI VOUS ARRIVE

Moins de 1 600 € nets	Votre pension continue de suivre les prix, entièrement. Vous ne payez aucune contribution. Si vous êtes au minimum, la garantie vieillesse porte vos ressources à 1 337 € seul ou 2 005 € en couple, le seuil de pauvreté.
1 600 à 2 200 € nets	Votre pension suit les prix pour moitié. Aucune contribution. Aucun impôt nouveau tant que vous êtes sous 1 670 €.
2 200 à 3 000 €	Votre pension ne suit plus les prix. Vous ne payez toujours pas de contribution : elle commence au-dessus de 3 000 €.
Plus de 3 000 €	Vous faites partie du dixième qui contribue, sur la part au-dessus de 3 000 € seulement. Environ 40 € par mois à 3 000 €, 270 € à 4 500 €, 690 € à 6 000 €.

ET L'IMPÔT

L'abattement fiscal de 10 % sur les pensions devient un montant fixe de 2 000 € par an, le même pour tous. En clair : aucun impôt nouveau en dessous d'environ 1 670 € de pension.

3 mois

le délai maximum pour une réponse sur le handicap

Aujourd'hui, une famille qui demande une aide attend, remplit, prouve, et recommence l'année suivante. Celui qui aide un parent âgé ou un enfant handicapé, lui, n'est reconnu nulle part.

Ces deux situations touchent presque tous les foyers, tôt ou tard. Elles ne sont ni une charge à guichet, ni un détail administratif : elles décident de la vie quotidienne de millions de gens.

-
- Une réponse en trois mois, et plus des dossiers qui traînent.
 - Des droits donnés à vie quand le handicap ne peut pas s'améliorer.
 - Fini les preuves à refournir chaque année.

Aider un proche, et vieillir chez soi

Ce que vous faites gratuitement pour les vôtres doit être reconnu, et rendu tenable.

- **Les proches aidants sont reconnus et soutenus.** Celui qui accompagne un parent ou un conjoint cesse d'être invisible.
- **L'aide à un proche compte pour votre retraite.** Les périodes où vous vous êtes arrêté pour accompagner quelqu'un entrent dans votre durée, au même titre que le travail.
- **Une réponse en trois mois** pour les décisions sur le handicap, des droits donnés à vie quand l'état ne peut pas s'améliorer, et la fin des preuves à refournir chaque année.
- **L'épargne des Français finance l'autonomie du grand âge.** Une ligne dédiée y est réservée : l'argent placé sert aussi à ce qui vous permettra de rester chez vous.
- **Et pendant les canicules,** des lieux publics rafraîchis restent ouverts : écoles, maisons de retraite, gymnases.

CE QUE NOUS NE PROMETTONS PAS ENCORE

Le programme reconnaît et finance. Il ne fixe pas encore le détail des aides à domicile ni le tarif des heures d'accompagnement. Ce chantier est ouvert, et nous préférons le dire que l'habiller.

1 337 €

le seuil de pauvreté, tout compris : le niveau que rejoignent les minima

Aujourd'hui, l'AAH et les minima du handicap et de l'inaptitude restent sous le seuil de pauvreté, et celui qui ne peut pas travailler doit encore le prouver, année après année. Le programme pose un seul niveau, un seul versement, et une dignité qui ne se quémante pas.

- Minimum vieillesse, minimum handicap et minimum inaptitude sont complétés jusqu'au seuil de pauvreté : 1 337 € seul, 2 005 € en couple.
- Aucune obligation de chercher un emploi pour qui ne peut pas l'occuper.
- Le départ en retraite pour handicap ou invalidité, maintenu et financé par l'État.

Le handicap sans parcours du combattant

Un revenu digne, des droits stables, et l'emploi accompagné quand il est possible.

- **Un revenu minimum au seuil de pauvreté** : 1 337 € ⁽⁴⁾ tout compris (dont l'AAH), pour qui ne peut pas travailler, maladie comme handicap.
- **Le départ en retraite pour handicap ou invalidité** : maintenu, et financé par l'État.
- **La décision MDPH en trois mois**, des droits à vie quand le handicap est irréversible, la fin des preuves à refournir chaque année.
- **Le retour à l'emploi accompagné** quand il est possible : un référent unique.
- **Des services à domicile renforcés**, une branche autonomie dotée, le proche aidant reconnu.

(4) Le socle des minima et du handicap, chiffrage du programme : seuil de pauvreté selon l'Insee, niveau de vie (60 % du revenu médian) ; minimum vieillesse, minimum handicap, minimum inaptitude et AAH portés à 1 337 € tout compris, à l'équilibre général.

6,4 millions⁽²⁾

de Français n'ont pas de médecin traitant

Avoir une retraite décente ne sert à rien si l'on ne trouve personne pour vous soigner. Aujourd'hui, hors Mayotte, 36,7 % de la population vit en zone d'intervention prioritaire et 39,0 % en zone d'action complémentaire (zonage de mai 2025).

C'est la première inquiétude que l'on nous cite après le montant des pensions : le rendez-vous qu'on n'obtient pas, les quarante kilomètres pour une ordonnance, l'hôpital trop loin.

-
- 6,4 millions d'assurés sans médecin traitant déclaré.
 - 36,7 % de la population en zone d'intervention prioritaire (zonage de mai 2025).
 - Près de 12 % de la population y habite.

Assurance retraite, 29 décembre 2025 : revalorisation de 0,9 % au 1er janvier 2026.
Insee, niveau de vie et pauvreté, juillet 2026 : 10,4 % des retraités sous le seuil, fixé à 1 337 € pour une personne seule et 2 005 € pour un couple

Un médecin près de chez vous

On forme plus de médecins, on les paie pendant leurs études, et on les installe là où il en manque.

- **Des médecins formés plus vite** : le parcours de médecine générale est révisé pour former plus vite.
- **Payés dès la deuxième année**, en échange d'un engagement à exercer, et installés là où il manque des soignants.
- **La télémédecine équipée** et le partage des tâches entre soignants : vous n'avez plus à faire quarante kilomètres pour une ordonnance de renouvellement.
- **L'hôpital retenu** : tout le personnel est revalorisé, et les recrutements sont financés à l'intérieur du budget de la santé.

UN EXEMPLE

Un village sans médecin voit s'installer un généraliste pré-recruté, épaulé par la télémédecine. Le cabinet rouvre ; le rendez-vous se prend dans la semaine.

2 à 3 %

ce que votre épargne devrait rapporter

Votre livret rapporte aujourd'hui moins que la hausse des prix. Autrement dit, l'argent que vous avez mis de côté toute votre vie perd de la valeur pendant qu'il dort.

Ce n'est pas une fatalité. C'est le résultat d'un taux fixé par l'État, sur un livret plafonné, dont l'argent part surtout financer la dette publique.

-
- Un Livret France unique, plafonné à 50 000 €, intérêts exonérés.
 - Le Livret A et le LDDS y sont regroupés.
 - Votre argent placé dans nos entreprises, pas dans la dette.

Votre épargne travaille enfin pour vous

Rien n'est confisqué, rien n'est obligé. L'avantage est simplement déplacé vers ce qui produit ici.

- **Un Livret France, garanti par l'État**, 50 000 €, intérêts exonérés, orienté vers l'industrie et le développement durable.
- **Ce que vous choisissez de financer, c'est dans votre assurance-vie** : cinq poches ouvrent l'avantage fiscal : **la production**, nos usines et nos PME ; **la robustesse écologique**, l'eau, les réseaux, l'adaptation du pays ; **les investissements d'avenir**, la recherche, le nucléaire, le spatial ; **l'autonomie et le grand âge**, vieillir chez soi ; et **la souveraineté financière**.
- **Votre capital est garanti sur le livret parce qu'il prête, il n'investit pas**. L'encours va à la Caisse des dépôts, prêté aux entreprises : de la dette, jamais des actions. Le risque en actions reste au PEA et à l'assurance-vie, où vous l'acceptez en le sachant.
- **Un PEA productif** : jusqu'à 200 000 € placés dans des investissements productifs éligibles, gardés au moins cinq ans, sans impôt sur le gain.
- **Votre assurance-vie garde son avantage** si elle finance la France : la production, le climat, l'avenir, l'autonomie du grand âge ou la souveraineté financière.
- **Vous restez libre**. Personne ne touche à votre épargne. L'État déplace un avantage fiscal, il ne prend rien.

5

poches d'investissement pour l'assurance-vie

Cinq poches d'investissement éligibles, abattement de 152 500 € par bénéficiaire, inchangé

Transmettre à ses enfants n'est pas un privilège. C'est souvent le travail d'une vie qui passe d'une génération à l'autre, et l'impôt d'aujourd'hui, de 55 à 60 % pour certains, décourage les dons du vivant.

-
- 100 000 € par parent et par enfant sans aucun impôt.
 - 10 % seulement entre 100 000 et 200 000 €.
 - 40 % au maximum, contre 55 à 60 % aujourd'hui.

Donner de votre vivant, sans être puni

Vous savez mieux que l'État à quel moment vos enfants ont besoin d'un coup de main.

- **100 000 € par parent et par enfant, sans un euro d'impôt :** 400 000 € pour un couple avec deux enfants.
- **Au-delà, 10 % seulement jusqu'à 200 000 €,** puis 20, 30 et 40 %. Le maximum est de 40 %, contre 55 à 60 % aujourd'hui pour certains.
- **Vos petits-enfants sont au même taux que vos enfants.** La famille proche passe avant les tiers, taxés à 40 %.
- **Votre assurance-vie garde son avantage de transmission, 152 500 € par bénéficiaire, inchangé,** à condition de financer l'une des cinq poches. Les **cinq poches** sont la production et l'économie réelle, la robustesse écologique, les investissements d'avenir, l'autonomie du grand âge et la souveraineté financière.
- **À une condition : que cette épargne finance la France,** dans les mêmes cinq orientations que les livrets : la production, la robustesse écologique, les investissements d'avenir, l'autonomie du grand âge. C'est la seule contrepartie demandée à l'avantage fiscal.
- **Et si vous transmettez une entreprise familiale,** la fiscalité est allégée sous condition d'activité et d'emplois.

SANS TRICHER

L'abattement de 100 000 € est accordé une seule fois dans la vie : un second don dix ans plus tard est taxé à 10 %. Il ne se reconstitue plus tous les quinze ans.

180

trimestres, soit 45 années de travail

C'est la durée qui ouvre le taux plein, à l'âge où vous l'atteignez. Il n'y a plus d'âge pivot : c'est votre carrière qui décide.

Repousser l'âge est le levier le plus facile. C'est aussi le plus injuste. Il frappe d'abord ceux qui ont commencé jeunes, fait des métiers durs, et qui vivent moins longtemps. Nous ne l'utilisons pas.

-
- La durée requise monte progressivement de 172 à 180 trimestres, et atteint 180 pour la génération 1980.
 - Vous partez sans perte dès que vous avez votre durée : jamais avant 60 ans, jamais après 67 ans.
 - Les trimestres d'études se rachètent, et vous pouvez partir plus tôt avec une pension réduite.

C'est votre carrière qui décide, pas votre âge

Plus d'âge pivot. Nous regardons ce que votre vie de travail a vraiment été.

- **180 trimestres, soit 45 années cotisées** : c'est la durée qui ouvre le taux plein. Elle monte de 172 pour les générations jusqu'à 1967 à 180 pour la génération 1980.
- **Vous partez dès que vous avez vos 45 années**, à l'âge où vous les avez : l'échelle ci-contre donne votre âge de départ selon celui de votre premier trimestre.
- **Le congé parental compte, l'aide à un proche aussi, et le chômage subi**. Une carrière n'est pas une ligne droite, et elle cesse d'être punie de ne pas l'avoir été.
- **Vos années d'études ? Vous pouvez les racheter**, toutes, à leur prix réel, avec un barème public révisé chaque année. Vous pouvez les payer directement, ou avec la poche retraite de votre plan universel : votre capital vous achète un départ plus tôt.
- **Deux bornes, jamais franchies** : pas de départ avant 60 ans, pas d'attente au-delà de 67 ans, où le taux plein est automatique quoi qu'il arrive. S'il vous manque des trimestres, vous pouvez partir plus tôt avec une pension réduite : c'est votre choix.

EN UN COUP D'ŒIL

Taux plein : 180 trimestres, soit 45 années cotisées, à l'âge où vous les avez : 61 ans si vous avez commencé à 16 ans, 63 ans à 18 ans. Montée progressive de 172 à 180 entre 1968 et 1980. Les études se rachètent. Jamais avant 60 ans, jamais après 67.

De quoi sera faite votre retraite

Aujourd'hui

100 % cotisations de ceux qui travaillent

Demain, si vous entrez dans la vie active

cotisations

fonds, part à établir

- Les cotisations d'aujourd'hui, comme maintenant.
- Le fonds public, alimenté par une part de vos cotisations et placé.
- Votre épargne : Livret France, PEA productif, assurance-vie.

Aujourd'hui, votre retraite dépendra d'une seule chose : le nombre de gens qui travailleront quand vous la prendrez. Aucune réserve n'a été constituée, alors que les Français ont mis de côté plus de 6 500 ⁽³⁾ milliards d'euros, et en ajoutent 128 chaque année.

Demain, votre retraite reposera sur trois pieds au lieu d'un. Le fonds démarre à **2,5 points de cotisation**, l'ordre de grandeur de la poche capitalisée du système public suédois. **Aucun taux de remplacement n'est promis avant l'actuariel par génération** : la part que ce fonds prendra dans votre retraite sera publiée après ce modèle, pas avant. Nous préférons l'écrire.

Fonds de réserve pour les retraites, actifs sous gestion fin 2025 : 20,7 Md€. Banque de France, 21 mai 2026 : patrimoine financier des ménages 6 590,5 Md€ fin 2025.

Une part de vos cotisations est placée, pour vous

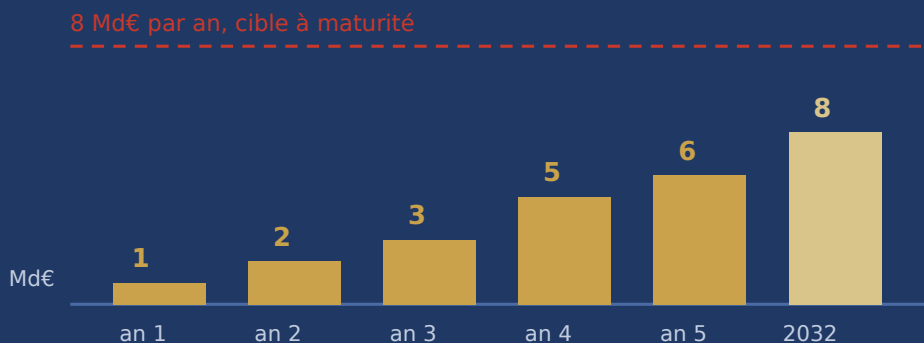
On ajoute au système actuel ce qui lui manque : une capitalisation sécurisée, publique et collective.

- **Rien ne remplace le système actuel.** Il reste la base, 50 à 60 % de votre retraite.
- **Une petite part de vos cotisations est placée dans un fonds public** : 2,5 points, gérés en commun, à frais très bas.
- **Une ressource nouvelle, pas une dépense** : 2,5 points de surcotisation dédiée, affectés au fonds, jamais prélevés sur ce qui paie les pensions. **Aucune dotation de l'État.**
- **Un euro cotisé donne les mêmes droits**, public comme privé.
- **Sécurisée, vraiment** : la valeur **nominale** de vos droits est garantie, une réserve absorbe les mauvaises années, et l'État couvre l'écart si elle ne suffit pas. **Aucun rendement n'est promis** : c'est le capital qui est protégé.
- **Une gouvernance indépendante** : placements plafonnés, composition publiée, aucun ministre ne pouvant imposer un investissement. L'argent est investi en France, pas dans la rente.
- **À quoi sert ce fonds** : à sécuriser vos 180 trimestres. Quand la démographie pèsera de nouveau, c'est lui qui couvrira le besoin, et non un allongement de la durée ou un recul du plafond de 67 ans.

POURQUOI UN FONDS PUBLIC, ET COMMENT IL EST TENU

Un fonds commun protège chacun : frais partagés, mauvaises années lissées. Mal gouverné, il deviendrait une caisse à la main du pouvoir.

Ce que les nouveaux entrants versent au fonds



Une surcotisation dédiée, qui monte avec les cohortes :

0 Md€ de dépense pour le budget de l'État

Changer de système coûte cher, et c'est l'objection la plus sérieuse. Il faut payer les retraites d'aujourd'hui tout en mettant de l'argent de côté pour demain. Beaucoup de projets n'en parlent pas.

La réponse tient en une phrase : **le fonds n'est pas financé par le budget de l'État**. Il l'est par une surcotisation dédiée des générations qui entrent dans le système après la réforme. Cette recette est cantonnée juridiquement, affectée au fonds, et elle ne finance ni la baisse des charges ni le déficit courant.

Une seule cohorte ne fournit pas 8 milliards par an : le flux monte avec les cohortes, **8 milliards est un palier de montée en charge**, pas un montant de première année.

Le changement se fait lentement, et sous contrôle

Le coût est connu d'avance, plafonné, et publié chaque année.

- **Ce que vous avez déjà cotisé vous est dû.** Vos droits acquis sont gardés en entier, et convertis selon un calcul certifié, avec la garantie que vous n'y perdez pas.
- **Ceux qui entrent dans la vie active à partir de 2027 entrent complètement dans le nouveau système.** La montée est générationnelle, sur une quarantaine d'années. Personne n'est brutalisé.
- **Le coût est plafonné :** moins de 8 milliards par an, moins de 60 milliards au total en 2032. Si le plafond est dépassé, cela se voit.
- **La suite dépend des comptes.** Placer une part plus grande de vos cotisations n'aura lieu que si le pays réduit vraiment sa dette. Ce n'est pas automatique.
- **Ce que le fonds ne fait pas.** Il ne comble pas le trou d'aujourd'hui. L'équilibre du régime est rétabli dès la première loi par la contribution des pensions élevées et l'indexation différenciée, pleine sous 1 600 € nets, environ 30 milliards par an face à un déficit d'environ 5. Le fonds, lui, coûte pendant longtemps avant de verser quoi que ce soit : ses premières pensions pleines iront aux générations qui partiront à partir des années 2060.

SI VOUS ÊTES FONCTIONNAIRE

L'État cotise aujourd'hui beaucoup plus pour vous qu'un employeur privé, sans le dire. Cela devient une contribution affichée, puis décroissante. En échange, vos primes comptent pour votre retraite.

Le décompte, en millions de personnes

Ils y gagnent



1,8 minima · 6 petites pensions · 8,5 jeunes actifs · 1 carrières précoces · 3 agents

Un effort leur est demandé



les pensions au-dessus de 3 000 € net, un retraité sur dix

plus de dix gagnants pour un

Pour tous les autres, la pension ne bouge pas.

Toute réforme a des effets différents selon les situations. Celle-ci les compte, et publie le résultat, plutôt que de prétendre que tout le monde y gagne.

Elle dit aussi sa faiblesse : ceux qui contribuent le savent tout de suite, ceux qui y gagnent le verront plus tard. C'est un handicap politique, pas une erreur de calcul.

Qui gagne, qui paie, dit franchement

Le compte est publié avant le vote, pas après.

- **Gagnent** : ceux dont le minimum est relevé, les petites pensions qui suivent les prix, ceux qui ont commencé jeunes, les jeunes actifs, et les fonctionnaires dont les primes comptent enfin.
- **Paient** : les pensions au-dessus de 3 000 € net, et les générations qui changent de système en cours de carrière.
- **Le neuf sur dix vaut pour la contribution comme pour l'impôt**, grâce au montant fixe de 2 000 €.
- **Vous pourrez vérifier votre cas** sur un simulateur public, une fois celui-ci publié et testé. Vous n'avez rien à croire sur parole.

CE QUE NOUS NE CACHONS PAS

Ceux qui changent de système au milieu de leur carrière gagnent le moins au changement. Ils sont identifiés, comptés, et c'est pour eux que la garantie écrite existe.

≈ 1 sur 10

ordre de grandeur, à confirmer

Une réforme est juste quand on peut dire qui elle protège et qui elle sollicite. Neuf retraités sur dix ne paient rien de plus : ni contribution, ni impôt nouveau.

Le dixième restant paie, sur la part de sa pension qui dépasse 3 000 € net. Un effort réel, assumé, et connu d'avance.

Et aucune pension ne baisse en euros. L'effort demandé aux pensions élevées porte sur l'indexation : elles suivent moins vite l'inflation, donc leur pouvoir d'achat progresse moins. Ce n'est pas une baisse, ce n'est pas indolore, et nous préférons le dire.

- 3 000 € net : environ 40 € par mois.
- 4 500 € net : environ 270 € par mois.
- 6 000 € net : environ 690 € par mois.

Cinq vies, cinq effets

Voici ce que le programme fait à cinq personnes réelles.

J **Jeanne, 82 ans**
petite retraite

Sa garantie vieillesse porte ses ressources à 1 337 €, sa pension suit les prix entièrement, et elle ne paie aucune contribution.

M **Un maçon entré à 16 ans**
carrière longue, métier dur

Le cas le plus dur aujourd'hui : il a commencé avant tout le monde et la durée le rattrape. Entré à 16 ans, il a ses 45 années à 61 ans, et il part à 61 ans.

I **Une infirmière**
carrière interrompue

Congé parental, aide à un proche, chômage subi : ces périodes comptent maintenant dans sa durée. Sa carrière cesse d'être punie d'avoir été une vie.

P **Un cadre retraité**
4 500 € net de pension

Il fait partie du dixième qui contribue : environ 270 € par mois, sur la seule part au-dessus de 3 000 €. Un effort réel, et il sait à quoi il sert.

C **Chloé, 26 ans**
elle commence sa carrière

Elle entre dans le modèle complet : une part de ses cotisations est placée dans le fonds public, et sa retraite ne dépend plus du seul nombre d'actifs de 2062. Elle sait sur quoi compter.

« C'est la retraite par les marchés »

Non. Le fonds est **public, obligatoire, mis en commun et à frais bas**. Il n'y a pas de compte individuel livré aux marchés, et on ne sort pas du système actuel, qui reste la base.

L'objection mérite d'être posée. Confier vos retraites aux marchés serait une faute. C'est exactement pour cela que le fonds est commun, plafonné, et conditionné au redressement des comptes.

-
- « Vous allez baisser les pensions » : aucune pension ne baisse en euros.
 - « C'est encore pour les riches » : seuls les retraités concernés, environ un sur dix, paient davantage.
 - « Ça ne tiendra pas » : le plafond est publié, le collège le vérifie.

Les trois objections, une par une

Elles reviendront à chaque débat. Autant y répondre ici, par écrit.

- « **Vous allez baisser les pensions.** » Aucune pension ne baisse en euros. Ce qui change, c'est la revalorisation des pensions élevées, et une contribution au-dessus de 3 000 € net.
- « **C'est encore une réforme pour les riches.** » Les minima montent, les petites pensions suivent les prix entièrement, et le seul effort demandé porte sur les retraités concernés, environ un sur dix.
- « **Ça ne tiendra pas.** » Le plafond est annoncé d'avance : moins de 8 milliards par an, moins de 60 au total en 2032. Un collègue indépendant le vérifie. S'il est dépassé, cela se voit.

CE QUE NOUS NE CACHONS PAS

Les générations qui changent de système au milieu de leur carrière gagnent le moins. Elles sont comptées, et la garantie qu'elles n'y perdent pas est écrite dans la loi.

La garantie vieillesse, en clair

1 337 € n’est pas une « retraite minimale » : c’est un seuil de **niveau de vie**. Le programme garantit des **ressources disponibles**, pas un montant de pension.

RÉFÉRENCE MENSUELLE	PERSONNE SEULE	COUPLE
Plafond du minimum vieillesse, 2026	1 043,59 €	1 620,18 €
Seuil de pauvreté, Insee 2024	1 337 €	2 005 €
Écart à combler, avant aides au logement	293,41 €	384,82 €
Écart réel avec 260 € d’aide au logement	33,41 €	124,82 €

- **Le seuil du couple n’est pas le double** : 1,5 unité de consommation (Insee). Un veuf ne perd pas la moitié de son plancher.
- **Les aides au logement entrent dans le calcul**. Sinon on verserait 1 337 € puis l’APL par-dessus : le coût passe de 2,78 à **1,26 Md€**.
- **L’APA et la PCH ne sont pas du revenu** : les compter ferait payer sa dépendance à la personne.

CE QUE ÇA COÛTE, DIT FRANCHEMENT

1,26 Md€ sur les bénéficiaires actuels, **2,00 Md€** avec les nouveaux éligibles et le non-recours rattrapé. Provision : **2,3 Md€ par an**. Personne ne perd un droit, le plancher est réindexé chaque année. Chiffrage à confirmer par microsimulation.

Chaque chiffre a sa source

Rien à croire, tout à vérifier, les numéros (1) au fil des pages renvoient ici.

(1) Conseil d'orientation des retraites, rapport du 11 juin 2026 : dépenses 422,2 Md€ en 2025, 14,1 % du PIB ; déficit 5,1 Md€ hors charges et produits financiers, 1,3 Md€ en les intégrant

(2) Assurance retraite, 29 décembre 2025 : revalorisation de 0,9 % au 1er janvier 2026. Insee, niveau de vie et pauvreté, juillet 2026 : 10,4 % des retraités sous le seuil, fixé à 1 337 € pour une personne seule et 2 005 € pour un couple

(3) Fonds de réserve pour les retraites, actifs sous gestion fin 2025 : 20,7 Md€. Banque de France, 21 mai 2026 : patrimoine financier des ménages 6 590,5 Md€ fin 2025.

(4) Le socle des minima et du handicap, chiffrage du programme : seuil de pauvreté selon l'Insee, niveau de vie (60 % du revenu médian) ; minimum vieillesse, minimum handicap, minimum inaptitude et AAH portés à 1 337 € tout compris, à l'équilibre général.

Ce qui se passe dès l'élection

Rien de tout cela ne vaut sans calendrier ni contrôle.

- **Un collège indépendant vérifie les seuils** avant qu'ils s'appliquent : les 1 600 € nets, les 2 200 € nets, le plafond de coût.
- **Les règles sont négociées avec les syndicats** : un audit d'entrée, puis la discussion, puis la décision. Les grandes réformes du travail et des retraites sont négociées, jamais imposées.
- **Un simulateur public ouvre dès l'élection.** Vous y verrez votre situation avant que la loi ne passe.
- **Si une ligne ne tient pas, elle est corrigée en public.** Nous préférons nous corriger devant tout le monde que tenir une promesse fausse.
- **Et les sources sont datées.** Conseil d'orientation des retraites, rapport du 11 juin 2026 : 422,2 Md€ de dépenses en 2025, soit 14,1 % du PIB, et un déficit de 5,1 Md€ hors charges et produits financiers, 1,3 Md€ en les intégrant. Insee, mars 2026 : dette 3 460,5 Md€, déficit public 152,5 Md€.

LES TROIS TEMPS

La protection dans la première loi, dès 2027. L'équilibre du régime dans la foulée, par la contribution et l'indexation. Le changement de système, lui, s'étale sur quarante ans : ses premières pensions pleines seront versées dans les années 2060, et son coût est publié chaque année d'ici là.

Nous avons besoin de vous

Ce programme ne demande pas d'être cru : il demande d'être vérifié. Et il ne se fera pas seul.

- **Nous avons besoin des élus locaux**, qui rouvrent les commerces, accueillent les usines et connaissent leur territoire mieux que Paris. Et d'abord de 500 d'entre eux, pour que cette candidature existe.
- **Nous avons besoin des syndicats**, parce que la durée du travail, la pénibilité et les retraites ne se règlent pas par ordonnance. Elles se négocient, ou elles ne tiennent pas.
- **Nous avons besoin des Français**, qui votent, qui produisent, et qui feront vivre ou mourir ce texte. Aucun des trois ne suffit seul.
- **Et sur les retraites en particulier.** Une réforme imposée ne dure pas. Celle-ci sera négociée, son calendrier est publié avant le vote, et **la protection passe avant la réforme** : les minima et la règle des trois tranches sont dans la première loi, le reste vient après, discuté et étalé sur quarante ans.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Faites-le lire, en main propre ou par message. **Parlez-en autour de vous** : un livret qui parvient à un élu par un habitant de sa commune pèse plus qu'un courrier de campagne. **Vérifiez nos sources** : elles sont datées à chaque page.

Construire plutôt que promettre.

En vingt ans, la France est passée d'une logique de protection à une logique de compensation par l'importation. Notre projet consiste à redevenir un pays qui produit et construit : des entreprises, des logements, des familles, des écoles et de la confiance.

On vous fait confiance, et on vous donne une chance de changer les choses. Le programme complet, chaque euro classé et chaque chiffre sourcé, est dans le livre et dans la version courte.

XAVIER BALDUINI

WWW.PETITPREAMBULE.FR